

La politique locale en faveur de la santé

Document d'orientation - Septembre 2021

La santé représente un enjeu majeur pour la ville de Louviers. L'offre de soins est un déterminant majeur de l'attractivité d'une ville comme Louviers au titre de ses fonctions de centralité.

La désertification médicale ne concerne pas seulement les campagnes ; elle touche également les territoires urbains à une époque où les exigences en matière de santé publique sont de plus fortes.

Pour lutter contre les inégalités sociales de santé, le développement d'une politique locale de santé intégrée, portée conjointement et de façon coordonnée par les professionnels de santé et les différents échelons de collectivités territoriales doit permettre de réduire les inégalités sociales de santé et d'œuvrer à l'affirmation d'un territoire favorable à la santé.

I – L'ANALYSE DES INDICATEURS DE SANTE REVELE LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR NOTRE TERRITOIRE EN MATIERE DE SANTE PUBLIQUE

1. Agir sur la démographie médicale

Avec 8,7 médecins généralistes pour 10 000 habitants, **la ville de Louviers se situe au décile près dans la moyenne nationale.**

Néanmoins, la moitié des des médecins généraliste libéraux a plus de 55 ans tandis que la densité des médecins spécialistes est sensiblement plus faible que la moyenne nationale. Notre territoire est notamment insuffisamment pourvu en infirmiers libéraux, masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes.

On dénombrait en 2019 à Louviers :

- 16 médecins généralistes (74 dans l'agglomération)
- 18 infirmiers (103 dans l'agglomération)
- 7 masseurs-kinésithérapeutes (58 dans l'agglomération)
- 11 dentistes (37 dans l'agglomération)
- 6 orthophonistes
- 1 sage-femme
- 8 pharmacies (27 dans l'agglomération)

On observe ainsi une **forte tension de l'offre de soins**, même si elle est plus marquée en milieu rural qu'à Louviers, avec une sous-démographie de spécialistes, un éloignement

géographique des lieux de soins (Elbeuf/Rouen/Évreux) et un manque de places dans les structures spécialisées (souffrance psychique, addictions, handicap, Appartements de Coordination Thérapeutique A.C.T.).

2. L'existence de publics fragiles nombreux

Un certain nombre d'indicateurs soulignent la nécessité d'**agir sur les déterminants de santé**. L'espérance de vie à la naissance, tant des hommes que des femmes, est plus faible sur notre territoire que la moyenne nationale : 83,9 ans pour les femmes (contre 85,2 ans en France) et 77,4 ans pour les hommes (contre 78,7 ans en France).

A Louviers, les indicateurs propres aux quartiers prioritaires de la politique de la ville soulignent des problématiques spécifiques liées aux faibles niveaux de revenus, au non recours au droit, au pourcentage de la population couverte par la complémentaire santé solidaire, etc.

La prise en compte de ces facteurs de précarité est au cœur du programme d'actions de prévention qui figurent au **Contrat local de santé** de l'Agglomération Seine-Eure et qui interviennent dès le plus jeune âge et auprès des populations les plus fragilisées (seniors, personnes en situation de handicap, personnes concernées par des addictions, etc.).

3. Le risque dépendance

Même si la population lovérienne est comparativement légèrement moins âgée que la moyenne nationale, 10,3% des habitants de Louviers ont plus de 75 ans et 24,7% plus de 60 ans. L'allongement de la durée de vie engendre mécaniquement un recours plus fréquent au service public de santé.

L'enjeu consiste donc à mettre en œuvre des **politiques publiques en faveur de l'autonomie de la personne**, ce qui suppose des actions de long terme touchant à l'évolution des modes de vie et de cadre de vie.

II – POURSUIVRE ET AMPLIFIER LES ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS 2014 POUR L’AFFIRMATION D’UN TERRITOIRE FAVORABLE A LA SANTE

1. Améliorer l'offre de soins

La municipalité a impulsé et accompagné, avec l'agglomération Seine-Eure, la création d'une **communauté de professionnelle territoriale de santé (CPTS)** ; il n'en existe que deux dans le département de l'Eure. Les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) ont pour rôle de coordonner les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes : organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile

Une réalisation significative de la mandature 2014-2020 fut la création, en lien avec les professionnels de santé, de la **maison médicale pluridisciplinaire Simone Veil** qui a ouvert ses portes à l'automne 2018. Il s'agissait d'accompagner le regroupement de médecins sur un même site afin, notamment, de favoriser les reprises d'activité lors des départs à la retraite.

A l'initiative des professionnels de santé, une maison de santé a également vu le jour rue Jean Nicolle, ainsi qu'un pôle de soins et de santé Chaussée de Paris.

Lors de la crise sanitaire, en lien avec la CPTS et l'hôpital de Louviers, la municipalité a pris l'initiative de créer un **centre de vaccination municipal** qui a ouvert dès janvier 2021. Environ 50 000 injections ont été pratiquées jusqu'au 27 août dernier.

2. Déployer des politiques publiques favorables à la santé

La ville agit pour le bien-être de tous dans une approche globale. La santé ne se résume en effet pas à la seule question des soins. Le bien-être des habitants relève également des différents déterminants de la santé : facteurs individuels (comportements, capacités ou aptitudes, etc.), facteurs sociaux (réseau social, familial, milieux de vie, habitat, emploi, etc.), facteurs environnementaux (accès à des équipements, offre de soins, offre de transports, offre de services, etc.). C'est pourquoi la municipalité initie et déploie, dans tous ses domaines de compétence, des politiques favorables à la santé.

- La ville de Louviers a rejoint l'association francophone des « **villes amies des aînés** » visant à mettre en œuvre des actions concrètes au service d'un cadre de vie adapté à tous les âges de la vie.
- Des **actions de sensibilisation** en matière de santé publique sont régulièrement menées auprès du grand public, à l'instar de la première grande cause municipale qui fut consacrée en 2016 à la nutrition.
- La mise en place d'un **Conseil des aînés** est une instance qui permet de mener une concertation permanente auprès des représentants des seniors, également force de proposition. C'est le conseil des aînés qui est ainsi à l'origine de la mutuelle solidaire proposée à tous les habitants qui en font la demande.
- L'installation d'un **Conseil local de santé mentale (CLSM)**, espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.
- La réalisation d'une **étude d'urbanisme favorable à la santé** (mobilités douce, habitat, etc.) dans le cadre de l'aménagement de Seine-Eure Avenue et de la rénovation urbaine du quartier des Acacias / la Londe / les Oiseaux.
- Le lancement du dispositif « **sport sur ordonnance** » qui a pour but d'inciter et de favoriser la pratique d'une activité physique pour les personnes souffrant d'une affection de longue durée à des fins thérapeutiques, au travers d'une prescription médicale et d'un accompagnement sur une année sportive.
- Une **meilleure prise en compte du handicap** à travers le développement de lieux d'accueil dédiés à l'instar de la classe inclusive ouverte depuis la rentrée scolaire 2021 à l'école maternelle Salengro.

- La construction en cours d'une **résidence intergénérationnelle** boulevard de Crosne avec des logements adaptés au maintien à domicile des personnes âgées.
- L'ouverture au second semestre 2023 d'une **clinique Place Thorel** (Groupe Orpea).

III – LES PRIORITES DE LA MANDATURE 2020-2026

L'accès à une offre de santé adaptée est devenu un facteur essentiel d'attractivité, au même titre que l'offre de logements, l'accès au très haut débit, etc. Louviers gagne des habitants, notre territoire se développe et il est indispensable d'envisager la politique publique de santé à l'aune de cette nouvelle dynamique.

Cela nécessite une action concertée entre les différents échelons territoriaux (ville, agglomération, département, région) et l'Etat avec l'Agence Régionale de Santé ; et nos actions seront d'autant plus efficaces qu'elles seront pensées et mise en œuvre avec les professionnels de santé.

Dans cet esprit, **7 orientations prioritaires** vont guider notre action au cours de cette mandature.

1. Agir sur **la cohérence des périmètres** : l'hôpital de Louviers étant partie prenante du CHI d'Elbeuf, la ville de Louviers et une grande partie du territoire de l'agglomération Seine-Eure sont rattachés au département de la Seine-Maritime s'agissant des indicateurs de santé. Or chacun sait que les problématiques liées à l'offre de soin ne sont pas les mêmes dans la métropole de Rouen que dans le département de l'Eure. Le périmètre du Groupement hospitalier de territoire « Val-de-Seine et Plateaux de l'Eure » est incohérent avec la nouvelle carte intercommunale issue de la fusion de la CASE avec l'ex-CCEMS. Dès lors, il est envisagé de produire une étude sur les indicateurs de santé propres au nouveau périmètre de l'agglomération Seine-Eure pour démontrer qu'il est absurde de continuer à dépendre de indicateurs de la Seine-Maritime, qui ne correspondent pas à la réalité de notre territoire et de notre bassin de vie et d'emploi.
2. Favoriser la montée en gamme du site lovérien du CHI-Louviers-Elbeuf-Val-de-Reuil par l'obtention du label « **hôpital de proximité** ». Ce label vise à redynamiser certains établissements en tant qu'appui et ressource des acteurs locaux pour apporter aux patients les bons soins au moment adéquat.
3. **Développer l'offre d'imagerie médicale** à Louviers à travers l'installation d'un scanner à l'hôpital et d'un IRM au sein du cabinet de radiologie du Boulevard Clémenceau. La sous dotation manifeste de notre territoire en équipements d'imagerie médicale et un handicap majeur en termes d'attractivité, pas seulement pour les habitants, mais aussi pour notre capacité à attirer de nouveaux médecins.
4. **Favoriser l'installation de nouveaux médecins, généralistes mais aussi spécialistes**. S'agissant des généralistes, la ville envisage de salarier des médecins retraités qui pourront tenir leurs consultations à l'hôpital de Louviers. S'agissant des spécialistes, il s'agit de travailler à toutes les options, notamment le recours à la télémédecine ainsi qu'à des permanences de spécialistes dans les établissements de

santé de la ville. La création d'un service d'accès aux soins, sorte de plateforme de régulation, pourrait aussi permettre la prise en charge des personnes qui n'ont plus de médecin traitant mais ont des besoins de soins, qu'ils soient urgents ou pas.

5. Développer une **approche inclusive par le « aller vers »** : pour s'adresser aux publics fragiles les plus éloignés de l'offre de soins, il s'agira de proposer une offre mobile de santé (médico-bus, centre de vaccination itinérant contre le covid, etc.). Des campagnes d'information et de sensibilisation devront également permettre de renforcer les actions de prévention et de lutter contre le non recours aux droits.
6. **Renforcer les liens entre le public et le privé, et entre la ville et l'hôpital.** La mise en place du centre municipal de vaccination a démontré l'intérêt d'une collaboration toujours plus importante entre les différents acteurs de santé du territoire. Une **conférence de santé locale** pourrait être instituée chaque année, instance d'échange, de réflexion et de coordination, sur les initiatives et les besoins de notre ville en matière de santé publique.
7. Encourager **l'offre de formations initiales et continues** dans le domaine de la santé, facteur d'attractivité de notre territoire pour les professionnels de santé. Des liens ont d'ores et déjà été noués entre le lycée des Fontenelles et POLEPHARMA. Un volet numérique et santé pourrait notamment être développé au sein du Hub 4.0, la cité numérique de Louviers.
